

C O U D O U G N A N

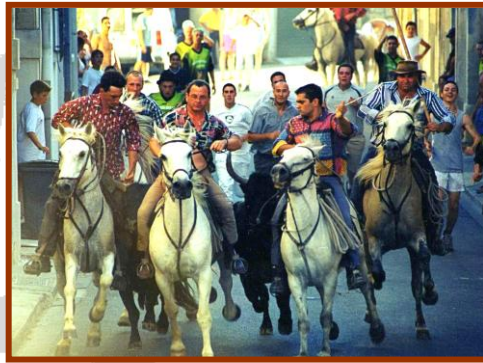
Bulletin d'information et de liaison

Édité par le Carrefour Culturel Codognanais

Juin 2008

N° 251

Site internet du CCC : <http://www.carrefour-culturel-codognanais.org>



CODOGNAN
en Fête

Ce mois de juin va, en partie, être consacré à nos traditions "Bouvines"
Les courses camarguaises vont se succéder sous l'égide des Clubs Taurins,
puis du Comité des Fêtes.

Les courses de taureaux de Camargue sont très anciennes.
Elles sont attestées depuis le XVIème siècle.

Boîte aux lettres : 23, rue de la Mairie 30920 CODOGNAN
Adresse électronique : carrefour-culturel-codognanais@laposte.net

Fêtes à CODOGNAN

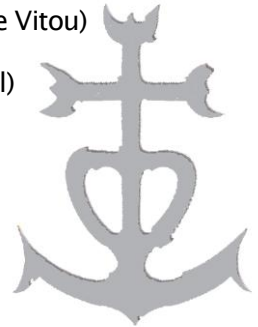


Club Taurin « Les ENGANES »

Vendredi 13 juin 16H30 – Course de Taureaux Emboulés
19h00 – Bandido (Manade Vitou)
21h30 – Course de nuit (Manade Lou Simbeu)
22h30 – Bal

Samedi 14 juin 9h00 – Déjeûner
12h00 – Abrivado avec départ « Chemin de la Verrerie » (Manade Vitou)
16h00 – Course de Vaches Cocardières et Bandido
21h30 – Festival d'Abrivado (Manades Vitou – Robert H. – Aubanel)
22h30 – Bal

Dimanche 15 juin 9h00 – Déjeûner aux Arènes
11h30 – Abrivado (Manade Vitou et R. Michel)
16h00 – Course de Taureaux et Bandido



- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Club Taurin Paul Ricard « La FICELLE »

Lundi 16 juin 16h30 – Course avec l'école taurine de Marsillargues – Manade Alain
20h45 – Course de nuit (Piscine) avec deux veaux pour enfants (3€) – Manade Alain

Mardi 17 juin 16h30 – Course avec l'école taurine de Marsillargues – Manade Pescalune
21h30 - Course de nuit (Piscine) avec deux veaux pour enfants (3€) - Manade Pescalune

Sur la Place les 16 et 17 juin, ambiance musicale au Café de 18h00 à 1h00 du matin

Pendant les mois d'été

5 juillet à 21h30 – Course de nuit (Piscine) avec deux veaux pour enfants (3€) – Manade Lou Simbeu

30 août à 21h30 - Course de nuit (Piscine) avec deux veaux pour enfants (3€) – Manade Raynaud

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -



- 3 -

Fête Votive de CODOGNAN

du 18 au 22 juin 2008

MERCREDI 18 JUIN

- 17H00 Course emboulée pour la jeunesse de CODOGNAN, Manade BLATIERE
 - 21H30 **Toro Piscine** Manade RAYNAUD avec un petit veau pour les enfants.
 - 22h00 Disco sur la Place avec DJ **Kam's Family**
-

JEUDI 19 JUIN

- 12h00 Vachette pour la jeunesse
 - 16h30 Course de protection manades RAYNAUD – FELIX – ROBERT
 - 19h00 Apéritif dansant Disco sur la Place avec DJ **Kam's Family**
 - 21h30 Course de nuit manade **Robert**
 - 22H30 BAL Disco sur la place avec DJ **Kam's Family**
-

VENDREDI 20 JUIN

- 10h00 Sortie aux prés des enfants de l'école primaire (Manade BLATIERE), tri de taureaux, vachette dans le bouaou et repas à la manade Blatière pour les classes du CP et CE1.
- visite du Scamandre pour les classes de CE2, CM1 et CM2.
 - 12h00 Vachette pour la jeunesse
 - 12H30 APERITIF DANSANT avec l'orchestre **Chamade**
 - 16h30 Course de protection manades BLATIERE - RAYNAUD
 - 19h00 BAL apéritif sur la place avec l'orchestre **CHAMADE**
 - 22H00 FESTIVAL D'ABRIVADOS avec 4 manades : ROBERT H, AUBANEL, VITOU, GIRE
 - 22H30 GRAND BAL avec l'orchestre **Chamade**
-

SAMEDI 21 JUIN

Journée animée par la peña La Gardounenque

- 9h00 Déjeuner aux Prés à l'ancienne Offert : Manade Robert H
 - 11h45 Abrivado, Manade ROBERT H
 - 12h00 Vachette suivie d'un **apéritif brasucade** sur la place avec l'orchestre **Chamade**
 - 16h30 ROYALE DE VACHES COCARDIERES, Manade BLATIERE (Trophée des vaches cocardières)
Avec : **Ludovica, Laurence, Agathe - Mignon, Pierrette, Noëlle, Isis, MADEMOISELLE**
Razeteurs invités : **N. Borrego, J. Malige, S. Fargier, C. Galibert, O. Ruiz**
 - 19h00 Bandido Manade ROBERT H
 - 19H30 APERITIF DANSANT SUR LA PLACE avec l'orchestre **Chamade**
 - 22H00 COURSE DE NUIT, Manade RAYNAUD avec un petit veau pour les enfants
 - 22H30 BAL sur la place avec l'orchestre **Chamade**
-

DIMANCHE 22 JUIN

Journée animée par la peña Saint Etienne du Grès

- 8H30 SORTIE AUX PRES DES ISICLES Manade BLATIERE avec ferrade en pays (un car gratuit partira à 8h30 devant la mairie)
- 11h45 Lâcher de 20 taureaux dans les rues, Manade ROBERT H
- 12h00 Vachette suivie d'un **apéritif Disco** sur la place avec DJ **Kam's Family**
- 16h30 COURSE DE TAUREAUX NEUFS, Manade BLATIERE
- Razeteurs invités : **N. Borrego, J. Malige, S. Fargier, C. Galibert, L. Galibert.**
- 19h00 Lâcher de 20 taureaux dans les rues, Manade ROBERT H
- 19H30 APERITIF DANSANT avec DJ **Kam's Family**

TOUS LES SPECTACLES DE LA FETE VOTIVE 2008 SONT GRATUITS !
Jeudi, Vendredi, Samedi Concours de Boules à la mêlée au stade des Ayres à 16h
ATTRACTIONS FORAINES SUR LA PLACE

LE COMITE DES FETES NE REpond PAS DES ACCIDENTS

- 4 -

Voyage à PORQUEROLLES

Mer turquoise, vagues qui se brisent, ciel bleu au dessus des pins et des palmiers ... rien ne manquait au décor de carte postale que nous a offert l'île de Porquerolles.

Pour ceux qui découvraient ce petit coin de paradis, le cadre était fidèle à l'image qu'ils s'en faisaient, quant à ceux qui étaient venus sur l'île il y a quelques dizaines d'années, ils étaient unanimes : rien ou presque n'avait changé !

En ce matin du samedi 17 mai, au pied de l'horloge de Codognan, le début du voyage donnait pourtant quelques inquiétudes aux 51 participants. Le ciel menaçant confirmait les prévisions peu optimistes de la météo mais fort heureusement notre week-end fut largement positif.

La première visite programmée était une halte au dessus des falaises du cap Canaille qui dominent la baie de Cassis, mais surprise : au moment où notre car s'engageait sur la route des Crêtes qui mène au site, un panneau nous informait que la route venait d'être fermée pour le passage d'un rallye automobile !

Après une visite de Sanary, le repas a pour cadre le restaurant « le Chant des Elfes » à Six Fours, face à l'île des Embiez. C'est ensuite Toulon et, chose unique sur les bords de la Méditerranée, la montée en téléphérique au sommet du Mont Faron qui domine la ville. En quelques minutes nous sommes à 584 mètres d'altitude et la vue imprenable nous permet d'admirer la plus belle rade d'Europe. Ce site naturel, au cœur d'un massif préservé, est cependant un lieu stratégique et nous avons pu y faire la visite du Mémorial du débarquement en Provence.

Le voyage se poursuit vers Hyères-les-Palmiers, la bien nommée, où une visite des jardins Riquier nous fait découvrir des spécimens rares de plantes et d'arbres exotiques.

Arrivés à 19h00 sur la presqu'île de Giens, nous prenons possession de nos chambres dans un village de vacances niché au cœur d'une pinède surplombant la mer, à quelques encablures de l'île de Porquerolles.

Le lendemain matin, le soleil est au rendez-vous pour la traversée et, depuis le bateau, nous admirons les rives boisées de l'île et son petit port où nous accostons.


La place d'armes, en terre battue, entourée d'eucalyptus et la petite église rappellent certaines images coloniales du début du XX^{ème} siècle. Les sentiers de randonnées et le petit nombre de constructions font de cette île le paradis des amateurs de nature. Nous montons au fort Sainte Agathe et lors de la visite, la jeune guide ayant engagé un dialogue « questions-réponses » se rend compte tout de suite que le C.C.C. n'a pas usurpé son qualificatif de culturel ! Tout près du fort, le moulin du Bonheur avec ses ailes parfaitement restaurées est un plaisir pour les yeux au milieu des pins dominant la mer. Après un repas au restaurant « l'Hippocampe » l'après-midi libre permet aux uns de se reposer à l'ombre des arbres ; aux autres de longer les plages et les criques rocheuses ; les plus sportifs louant des vélos pour une visite étendue de l'île.

Le retour est sans encombre et à 20h45 notre car s'immobilise sous l'horloge de Codognan.

Ce beau voyage nous aura fait découvrir des sites exceptionnels mais il aura surtout permis, à bon nombre d'entre nous, de se connaître un peu plus, Et c'est là le plus important.

Nous publierons les photos du voyage dans le prochain bulletin.

-: -: -: -: -: -: -: -: -: -:

<p style="text-align: center;">LENGO NOSTRO</p> <p style="text-align: center;">Prochaines rencontres du groupe du C.C.C. à</p> <p style="text-align: center;">Tous ceux qui auraient envie d'approcher la langue de nos aïeux sont cordialement invités.</p>	<p style="text-align: center;">GENEALOGIE</p> <p style="text-align: center;">Prochaines</p> <div style="text-align: right;">  </div> <p>Exceptionnellement : pas de rencontre lundi 16 juin en raison de la Course de Taureaux</p>
<p>Les mardi 10 et 24 juin 2008 à 18H</p> <p style="text-align: right;">dans la salle du Carrefour Culturel Codognanais 23, Rue de la Mairie (face à la boîte aux lettres de la Poste)</p>	<p>Les lundi 2 et 23 juin 2008 à 18H</p>

Rencontre à Manduel

Le groupe du C.C.C. participera à la rencontre des groupes parlant la Langue de nos aïeux.

Dans les Arènes le samedi 14 juin 2008 à partir de 17h

-: -: -: -: -: -: -: -: -: -:

CODOGNAN de mon enfance

1937 : j'avais 10 ans : notre village était bien plus petit que maintenant (600 à 650 habitants) et presque tout le monde se connaissait.

La quasi-totalité du terroir était planté en vignes et le vin était la principale richesse. Tous les travaux de la culture de la vigne étaient assurés par les chevaux et les hommes. Les gros propriétaires avaient deux, trois ou quatre chevaux, tels Gaston Bourry ou Paul Blatière, ou encore Sanier, Audoyer et même Barlaguet. Les moyens propriétaires n'avaient qu'un cheval. Certains petits propriétaires avaient seulement un âne avec lequel ils assuraient la culture de quelques parcelles de vigne. Il y avait aussi « l'oncle Davin » qui cultivait ses deux petites vignes à la main avec une bêche (le liché) ou une houe (la sappe).

Il y avait aussi de nombreux ouvriers agricoles : ceux qui étaient embauchés en permanence (on dirait aujourd'hui en C.D.I.), on les nommait « domestiques », (du latin « domus » qui signifie maison). Le domestique, c'est l'homme de la maison ! Certains restaient des années et des années chez le même patron qui, le plus souvent, travaillait à la vigne avec eux. D'autres n'avaient du travail que lors des grands travaux : tailler la vigne, déchausser, sulfater, vendanger.

Puis, il y avait les artisans : j'ai bien connu le menuisier Gabriel, à la rue Droite. Je connaissais mieux encore Camille André, tonnelier, rue des Mas, dont l'atelier était ouvert sur la rue. Souvent, le soir après l'école, nous y allions pour le voir travailler et il nous expliquait comment on fabrique un tonneau depuis les planches brutes (les douelles) qu'il faut cintrer et façonner, jusqu'au cerclage et à la pose de la bonde.

Beaucoup de petits propriétaires n'avaient pas le moyen de conserver longtemps le vin de leur récolte. Certes, ils avaient leur cuve pour la fermentation, mais point de chais (foudres, tonneaux, « demi-muids » ou amphores) pour conserver longtemps leur vin après la récolte.

Alors, souvent, ils vendaient « sous-marc », c'est-à-dire le vin étant encore sous le marc. Cela faisait l'affaire des négociants et des courtiers en vins qui en profitaient pour tirer les prix vers le bas. La nécessité de lutter contre cette baisse des prix sera une des raisons de la création, en 1939, de la Cave Coopérative viti-vinicole.

Si, avant la Grande Guerre (1914-1918) il y avait eu à Codognan plusieurs négociants en vin, en 1937, il en restait peu.

Les courtiers en vins venaient d'Aigues-Vives, de Vauvert ou de Vergèze. André Puech, qui habitait la rue Droite à Codognan, travaillait encore chez Fournet à Aigues-Vives : il devait se mettre à son compte plus tard.

(A suivre...) P. Fanguin

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

CODOGNAN

Ce joli village est le plus accueillant que j'ai rencontré

Où beaucoup d'activités, à tous, sont proposées

Depuis mon arrivée, pas un jour ou rien ne s'est passé

Où aller pour s'occuper ? : Bibliothèque, Amis du Bon Vieux Temps ou Croix Rouge ... pour aider

Gentes Dames et Messieurs, si « Coudougnan » vous lisez, jamais ne vous ennuierez

Nul ne pourra dire, après l'avoir feuilleté, que la vie du village il ne connaît

Aussi, malgré mes soucis de mobilité, tout ce dont j'avais besoin, ici je l'ai trouvé

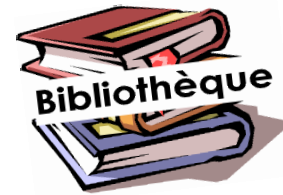
Ne restez pas chez vous, sortez ! ... Codognan a un si beau parcours de santé

Sylvie GERARD

RECENTES ACQUISITIONS

Nous proposons à votre lecture les ouvrages suivants :

- CRAIS (robert) : Un ange sans pitié
- VEDRINES (Jean-Pierre) : Soleil de femme
- CORNWELL (Patricia) : Registre des morts
- WOLINSKI (Maryse) : La mère qui voulait être femme
- MUSSO (Guillaume) : Je reviens te chercher
- HERMARY-VIEILLE (Catherine) : Le roman d'Alia
- VIGAN (Delphine de) : No et moi

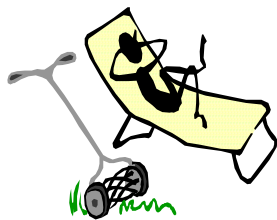


Bibliothèque « ESPACE ADULTES » ouverte
 Mercredi : 15h30 - 17h30 et Vendredi : 15h30 - 17h00

Nous rappelons à nos lecteurs que le prêt spécifique ayant pour thème « Les petits bonheurs des beaux jours » reste en place jusqu'au **15 juin**. Les livres exposés peuvent être empruntés pour une durée **de 8 jours**

VACANCES D'ETE

Durant les mois de juillet et août



La bibliothèque sera ouverte à raison de 2 fois par mois
 dates suivantes :



aux

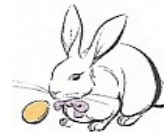
JUILLET : mercredi 9 et mercredi 23 de 16 heures à 18 heures

AOÛT : mercredi 6 et mercredi 20

❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ ❖

BIBLIOTHEQUE « JUNIORS »

Petits lecteurs,



MOYEN-ÂGE : Un prêt de livres de la B.D.P. peut vous permettre de découvrir cette période de l'histoire. Il vous est possible d'emprunter des livres sur la poésie, sur les châteaux forts, sur la construction des cathédrales.


Nous remercions chaleureusement Aurélie et Laurence, les deux mamans qui ont animé les activités manuelles, une fois par mois, pendant quatre ans. Grâce à leur savoir-faire, les enfants ont réalisé de très beaux objets.

La goûter de fin d'année aura lieu le 2 juillet 2008 à 16heures. Il sera possible d'emprunter des livres pour la lecture pendant les vacances.



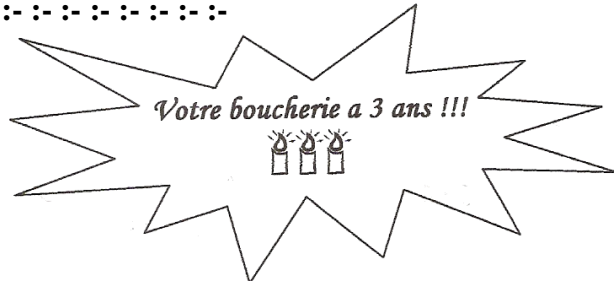
Horaires d'ouverture de la Bibliothèque
 Mercredi de 10H30 à 11H45 et 16H30 à 17H45
 Vendredi de 16H30 à 17H45



	Vendredi 6 juin Septembre	Goûter avec animation "Un bouquet de chansons" avec Henri Music, pour terminer en dansant. Ouverture 14h30 - Inscription avant le 4 juin Reprise des activités
-----------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

BOUCHERIE VILLEMAGNE
Artisan Boucher

CHARCUTERIE - PLATS CUISINES



Les beaux jours arrivent... pensez à commander vos grillades (saucisses, brochettes de viandes, côtes de bœuf...)

N'hésitez pas à venir nous consulter !!!

Horaires d'ouverture

- ✓ Ouvert tous les jours de 7h00 à 12h30 et de 16h00 à 19h00
- ✓ Fermé le jeudi après-midi
- ✓ Fermé le dimanche et les jours fériés, toute la journée.

BOUCHERIE VILLEMAGNE
11 rue de la Place
30920 CODOGNAN
Tél : 04.66.71.69.87



COD'ARTISTS

Site : <http://jlouismed1.oldiblog.com>

29 Rue de la Place 30920 CODOGNAN

Tel 04 66 53 92 36

L'association COD'ARTISTS est heureuse de vous faire savoir qu'elle existe et qu'elle pourra désormais fonctionner. Elle propose à ses adhérents :

- **Peinture à l'huile travaillée au couteau** : vendredi de 14h00 à 17h00 Mme Birbeau C.
- **Peinture acrylique, aquarelle** : mardi 19h00 à 22h00 M. Gaillard J.L
- **Photographie argentique** : mercredi 14h00 à 17h00 M. Lesel R.
- **Mosaïque** : jeudi 9h00 à 12h00 M. Gaillard J.L
- **Calligraphie** : mercredi 10h00 à 11h00 M. Gaillard J.L

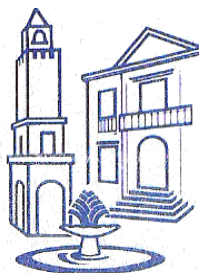
Le prix de l'adhésion sera de : - peinture : 45€ / mois ou 110€ / trimestre
- photographie : 60€ / mois ou 150€ / trimestre
- mosaïque : 50€ / mois ou 120€ / trimestre

Ces prix comprennent la fourniture des matériaux de base.

Les cours auront lieu dans l'ancienne salle de l'APE à l'ancienne école maternelle de Codognan.

Les cours commenceront au moment où il y aura un nombre minimum d'inscrits par atelier.

Contacts et prises d'inscription : Mr Gaillard J.Louis : 04 66 53 92 36 – Mail : jlouismed18@tele2.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2008

Convocation : 05/05/2008 – Affichage : 14/05/2008

Présents : JULIEN M. - ROGER M. - SOUBEIRAN J-N. - BONDONO F. - GRAS P. - ARCARO H. - PEREA C. CAZELLET S. - DEUBEL C. - BERTRAND L. - NAZON J-L. - SOULIER T. - SEGATTI F. - MEDDA M-H. ARCARO M-D. - MORGADHINO B. - GUERIN B. - FEVRIER B. - CHARNOT L.

Secrétaire de séance : Madame MEDDA M-H.

1) SUBVENTIONS

Monsieur le Maire expose que plusieurs associations ont fait des demandes de subvention :

- COD'ARTISTS (Association qui a pour objet d'initier et d'apprendre diverses techniques d'arts plastiques) et CODOLIEN (Association qui a pour objet de faciliter la création de liens entre les habitants, de produire des animations inter-quartiers). Monsieur le Maire propose qu'une subvention de 400 € soit accordée pour aider ces associations dans leur mise en place. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 16 voix pour et 3 abstentions, décide d'allouer une subvention de 400 € à chacune de ces associations.
- ADOT30 (Association pour le don d'organes et de tissus humains du Gard) : Monsieur le Maire propose que soit accordée une subvention de 68 € (montant attribué aux associations départementales) à cette association. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, 4 pour, 11 contre et 4 abstentions, décide de ne pas allouer cette subvention.
- Comité des Fêtes : Monsieur le Maire expose qu'afin d'équilibrer le budget de cette association en charge d'organiser la fête votive, il serait souhaitable d'accorder une subvention de 3 000 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 3 000 € à cette association.

2) DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice.

CREDIT A OUVRIR

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
65	6574			SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	+ 3 500.00 €

CREDIT A DEDUIRE

CHAP.	COMPTE	OpER.	SERVICE	NATURE	MONTANT
022	022			DEPENSES IMPREVUES	-3 500.00 €

3) REGIE DES DROITS DE PLACE

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire d'actualiser la délibération datant de 1984 relative à la régie de recettes des droits de place. Il propose la rédaction suivante : « Il est institué un droit de place à payer par les commerçants ambulants qui déballetent sur le domaine public. Ce droit de place est de 5 € par jour quelle que soit la grandeur du déballage. Une régie de recettes est instituée pour l'encaissement de ce droit de place ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la délibération ci-dessus.

4) DESIGNATION DE JURÉS POUR LE JURY D'ASSISES – ANNEE 2009

Par arrêté n°2008-81-4, le Préfet a fixé le nombre de jurés appelés à participer à la formation du jury d'assises pour l'année 2009. Pour la commune de CODOGNAN, il est nécessaire de désigner quatre personnes. Le Conseil Municipal effectue un tirage au sort sur la liste électorale qui donne le résultat suivant : Melle Véronique SOUBEIRAN, Melle Lisa MORGADINHO, Mme Audrey BARNAVOL épouse PAYET, Melle Carole CASTANET.

5) COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 8 avril 2008 il a été procédé à l'élection des membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres mais pas les membres suppléants. Il propose donc de procéder à l'élection des 3 membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Sont élus : Mr Jean-Luc NAZON, Mr Frédéric SEGATTI et Mme Lucile CHARNOT.

6) REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de mettre en place la redevance d'occupation du domaine public communal pour les ouvrages de distribution de gaz. Le taux maximum prévu par décret est 0,035€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le taux de redevance à 0,035 €/mètre et que ce montant soit revalorisé chaque année.

.../...

7) PRIME DE RESPONSABILITE

Monsieur le Maire propose l'attribution de la prime de responsabilité à l'agent qui sera titulaire de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services au 1er juin 2008.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, 13 pour et 6 abstentions, d'attribuer la prime de responsabilité de 15% à compter du 1er juin 2008.

8) TOITURE DE LA MAISON DU PEUPLE

Monsieur le Maire expose qu'afin de réaliser les travaux de réfection de toiture de la maison du peuple pour un montant de 13 818,75€ HT, il serait souhaitable de demander une subvention au titre de la réserve parlementaire du sénateur. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette demande de subvention.

.\$.\$.\$.\$.\$.\$.\$.\$.\$.\$.

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES

Vice-Président : ROGER Michel

NAZON Jean-Luc – ARCARO Marie-Madeleine - GUERIN Brigitte

Extra municipaux : Valérie MOHAMED – Laurent MET

TRAVAUX- SECURITE

Vice-Président : SOUBEIRAN Jean-Noël

Travaux : SOULIER Thierry – BERTRAND Ludovic – SEGATTI Frédéric

Extra municipaux : BELLOT MAUROZ Laurent – MEYRUEIX Henri – Patrick AUMEDE – Pierre TASSELLI -Robert VIREBAYRE

Sécurité : PEREA Christian – BERTRAND Ludovic – SEGATTI Frédéric

SOCIAL – CULTURE – AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-Présidente : BONDONO Françoise

Social : DEUBEL Christiane – MEDDA Marie-Hélène – CHARNOT Lucile – ARCARO Marie-Madeleine

Extra municipaux : Nadine SORIANO

Culture : MORGADHINO Betsy – DEUBEL Christiane – CHARNOT Lucile – FEVRIER Bernard

Extra municipaux : Pierre FANGUIN – Karine BENLLOCH

Affaires scolaires : CAZELLET Sylvette – DEUBEL Christiane

URBANISME/ENVIRONNEMENT

Vice-Président : GRAS Philippe

SEGATTI Frédéric – GUERIN Brigitte – SOULIER Thierry – CAZELLET Sylvette – FEVRIER Bernard

Extra municipal : Laurent BELLOT-MAUROZ – Nathalie BERTRAND

FESTIVITES/COMMUNICATION/VIE ASSOCIATIVE

Vice-Président : ARCARO Henri

Festivités : MEDDA Marie-Hélène – SEGATTI Frédéric – MORGADHINO Besty

Extra municipaux : Comité des Fêtes

Communication : ARCARO Marie-Madeleine – MEDDA Marie-Hélène – CAZELLET Sylvette – CHARNOT Lucile

Vie associative : BERTRAND Ludovic – FEVRIER Bernard – SOULIER Thierry

Extra municipaux : LEVET Maurice

Voté le 8 avril 2008



Inscriptions pour le recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1992, et qui auront 16 ans au cours du 2ème trimestre 2008, doivent se présenter en Mairie durant le mois de leur anniversaire.

Veuillez vous munir des pièces suivantes :

- Livret de famille des Parents
- Carte nationale d'identité.

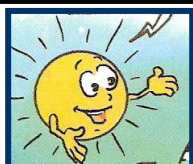
— : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : —

PERMANENCE « Assistante Sociale »

Madame CHAUVINEAU assure ses permanences le deuxième vendredi des mois pairs.

Madame NOUET assure ses permanences le deuxième vendredi des mois impairs.

Prendre rendez-vous au 04.66.73.10.50



CANICULE : SANTE EN DANGER Information à l'initiative du C.C.A.S.



Chacun se souvient des graves conséquences de la canicule chez les personnes âgées. Dans une mesure de prévention des dangers de la déshydratation une information sera donnée

A 14 heures, le 10 juin (2^{ème} mardi) du mois
à la Salle de la Maison du Peuple.

Mesdames Christiane DEUBEL et Nadine SORIANO, infirmières, vous parleront

- des précautions à prendre en cas de grosse chaleur,
- comment affronter la canicule,
- comment préserver votre santé en ne restant pas seuls et isolés.

Venez donc nombreux.



Mais, je ne suis pas toujours méchant



Le Site de la Mairie de CODOGNAN est disponible : <http://www.codognan.com>

— : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : — : —

L'Association « LA CROIX BLEUE » est une association née en 1889.

Elle a pour but de venir en aide aux personnes qui ont des problèmes avec l'alcool.

Nous sommes en relation avec des médecins alcoologues. L'alcoolisme est une maladie.

Tout ce qui est dit à notre permanence est strictement confidentiel.

Tél : 06.09.09.40.65 ou 04.66.71.59.30

Les permanences se tiennent à 18H : mercredi 4 et 25 juin

(à l'infirmierie des Arènes (face à la Mairie de Codognan))

Samedi 17 mai à 8h30, en ordre de bataille, au pont de la Védière, petits et grands étaient prêts.

A quoi, me direz-vous ? mais à la négligence, à un manque de civisme patent qui fait, qu'à chaque printemps, des journées de ramassage des ordures, en pleine nature, mobilisent élus et citoyens.

Une trentaine d'adultes et une douzaine d'enfants ont répondu à l'appel lancé par la municipalité « pour sensibiliser les citoyens à la protection de la nature ».

Gants et sacs poubelles étaient mis à disposition par la mairie. Même si le temps était chagrin, les berges et les lits secondaires du Rhône ont été nettoyés ainsi que le parcours de santé, victime de son succès.

La plate-forme du camion fourni par la mairie a été remplie de sacs et de déchets ; on progresse les premières fois, c'étaient 2 ou 3 camions.

Vous appréciez le parcours de santé de CODOGNAN, les promenades tout autour, oui, alors gardez-les propres. La nature vous en saura gré et vous remerciera.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

DICTION METEO : « Le soleil de juin est un bienfait pour la terre ».

En lengo nostro : « Lou sourel de jun es ben fa per la terra »

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Pour réaliser un flacon de 50ml de parfum N° 5 de Chanel, il faut trois mille fleurs de jasmin. Outre celles-ci, pas moins de quatre-vingt autres composants sont nécessaires !
- L'origine du mot « barbecue », que nous utilisons si régulièrement surtout les mois d'été, provient d'un terme en vigueur chez les Indiens des Caraïbes : « barbocoa ». Barbocoa signifie « cadre » et désigne l'encadrement en bois qu'utilisaient les Arawaks pour ... griller leurs ennemis au dessus des braises avant de les manger !
- Il y a à peine 12.000 ans, les chutes du Niagara se trouvaient 11 kilomètres plus en aval de leur situation actuelle. L'important débit d'eau, 7.000 mètres cube à la seconde, provoque, en effet, une érosion galopante !

L'ESPRIT DU MONDE « L'esclave n'a qu'un maître. L'ambitieux en a autant qu'il y a de gens utiles à sa fortune ! »

La Bruyère (moraliste français 1645-1696)

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Faire passer les légumes : si vos enfants boudent les légumes, préparez-les en gratin. Chou-fleur, brocoli, concombre, navet, poireau, courgette s'y prêtent. Exemple coupez-les en rondelles ou en morceaux. Faites-les cuire quelques minutes au four micro-onde dans un peu d'eau à couvert. Disposez-les dans un plat huilé, recouvrez d'une préparation comportant œufs battus, lait, gruyère. Faire cuire 30mn au four.

Le gingembre pour le tonus : D'où vient-il ? Principalement d'Asie (Chine, Thaïlande, Indonésie) et du Brésil, mais aussi de façon plus générale des tropiques (sols riches et humides) Partie utilisée : le rhizome. Arôme et saveur : un peu piquant et poivré, légèrement citronné et camphré. Ses bienfaits : c'est un excellent antiseptique en cas d'infections gastro-intestinales (grâce à la présence d'oléorésine). Il est également efficace contre les indigestions, les coliques, le mal des transports et les nausées. Autre atout, un principe amer (le gengérol) aux propriétés stimulantes.

A RACONTER A VOS AMIS : Le sottisier de l'école...

« En analysant les squelettes, on peut savoir si ces hommes sont vraiment morts. Pour connaître l'âge de leurs membres, on les enduit de carbone 14... » - « Le cerveau des femmes s'appelle la cervelle... »

- Catherine, une petite citadine vient pour la première fois à la campagne chez sa mamie.

L'enfant s'intéresse beaucoup à la basse-cour, au milieu de laquelle trône une paon. Soudain, celui-ci fait la roue. Alors la petite fille s'écrie toute excitée : « Mamie, mamie ! viens vite ! une de tes poules est en fleur !... »

- La maman de Sidonie (3 ans) s'exclame : « Oh ! il faut que je note ce rendez-vous tout de suite pour ne pas l'oublier, car je n'ai pas de tête ! » Sidonie inquiète regarde sa maman et la rassure : « Mais si , maman, tu as ta tête !.. »

MOTS CROISES – JUIN 2008

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3			■						
4					■	■			
5			■						
6			■						
7				■				■	
8					■		■		
9									

HORizontalement

1. Passer l'arme à gauche.
2. Commun.
3. Note – Sur le Don.
4. Rapidement – Chant.
5. Démonstratif inversé – Sortis.
6. Dieu égyptien – Fin.
7. Condiment – Trois cardinaux.
8. Conviendras – Lac soudanais.
9. Disciple de Nestorius.

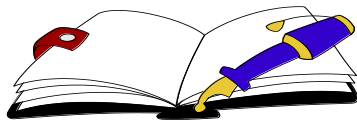
VERTICALEMENT

1. Chef d'état.
2. Eruption cutanée.
3. Abréviation politique – Fatigué.
4. Reluisantes – Au calendrier.
5. Sur une rose – Vieille peau.
6. Ferme au soleil – Personnage de Racine.
7. Ville d'Italie.
8. Usai – Issu.
9. Fête de fin d'année.

Solution de la grille – MAI 2008

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	T	E	L	E	P	H	O	N	E
2	E	P	E	R	O	N	N	E	R
3	L	O	T	S	■	■	■	S	O
4	L	U	T	■	S	O	L	■	T
5	E	M	O	T	I	V	E	■	I
6	M	O	N	I	T	E	U	R	S
7	E	N	■	R	U	E	R	■	M
8	N	E	R	E	■	■	■	P	E
9	T	R	I	E	R	O	N	S	■

Nous rappelons que les Annonces et Publicités doivent être remises au plus tard le 10 de chaque mois précédant la parution du Bulletin – au 23, rue de la Mairie. Nous vous remercions de transmettre le texte écrit accompagné, de préférence, d'un support informatique.



- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

A noter dans l'agenda

JUIN

Lundi 2

Initiation à la généalogie – C.C.C.

Vendredi 6

Goûter avec animation "Un bouquet de chansons" – Amis du Bon Vieux Temps

Mardi 10

Réunion d'information "Canicule – Santé en danger" – C.C.A.S.

Lengo Nostro – C.C.C.

Du vendredi 13 au dimanche 15

Fête annuelle du Club Taurin « Les Enganes »

Lundi 16 et mardi 17

Fête annuelle du Club Taurin Paul Ricard « La Ficelle »

Du mercredi 18 au dimanche 22

Fête Votive de CODOGNAN

Lundi 23

Initiation à la généalogie – C.C.C

Vendredi 21

Fête de la musique

Mardi 24

Lengo Nostro – C.C.C.

JUILLET

Dimanche 13

Soirée familiale – Fête Nationale

Correspondant MIDI LIBRE : Monsieur François LELIEVRE Tél : 04.66.35.37.40
 Portable : 06.32.32.33.98 Mail : fr.lelievre@laposte.net